

Compte rendu de la réunion des formateurs du 8 avril 2025

15 personnes participantes. Sont excusés Jean-Michel, Marianne.

Le Vice Président Jean-Pierre remercie les formateurs de leur présence.

Il indique que le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 mars 2025 a été préparé par Genevieve.

Il a souhaité de légères rectifications concernant la présentation qu'il souhaite voir harmonisée avec les documents transmis, la modification du nombre de pouvoirs selon le nombre qu'il a reçu et l'actualisation du montant 2024 des réserves.

Après échanges, il propose la publication sur le site Ramage.

Genevieve précise que depuis 2023 cet usage a été pris.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2025 sera donc transmis à Michel. Celui-ci assure l'actualisation du site avec le PV dans la partie accessible à tous et dans la partie privée (avec code) le rapport moral et financier et les tableaux de résultats.

Genevieve indique qu'il lui manque pour faire les envois les mails des apprenants venus à l'Assemblée ainsi que celui du nouveau formateur.

Jean-Pierre précise qu'il lui enverra la liste.

Ateliers

RAS, ils fonctionnent régulièrement.

Jean-Pierre souhaite que les formateurs, compte tenu des vacances puissent lui indiquer leurs absences y compris dans la période des ponts du mois de mai.

Pour les nouveaux apprenants s'inscrivant actuellement la cotisation sera valable pour un an jusqu'en septembre 2026.

RIVP

Jean-Pierre indique qu'à l'origine 12 candidatures s'étaient manifestées.

Ensuite seulement 6 ou 7 personnes sont venues aux séances et la dernière fois il n'y a eu que 2 personnes.

Après échanges, il apparaît que ce résultat est décevant y compris pour les formateurs qui s'étaient désignés pour la formation.

Il va donc reprendre contact avec la responsable pour relancer la communication envers les résidents.

Il n'y aura pas de séance pendant les congés scolaires.

Cours

Les nouveaux sujets à proposer aux apprenants et leurs dates seront fixés courant mai.

Divers

Les prochaines séances des formateurs sont fixées au 29 avril, 13 mai, 27 mai et 10 juin 2025

La séance est levée à 11h15.